

- 01 Edito et horaires d'hiver
Un Noël animé
- 02 Inauguration de travaux
Conseil Municipal Junior
Quartier Lenn Sec'h
- 03 Affouage exceptionnel
Recensement
- 04 Point Information Orientation
Recrutement des saisonniers
Téléthon 2023 - Agenda

Edito



2024 est déjà l'avant-dernière année pleine du mandat électoral que vous m'avez confié en mars 2020.

2023 fut une année riche en projets pour Caudan. Nous avons achevé la rénovation énergétique de nos écoles publiques. Ce choix d'une rénovation globale, en site occupé, était audacieux. Ce fut un choix gagnant grâce à la participation intense de tous les acteurs. Sachez que des spécialistes nous ont félicités pour avoir relevé ce défi et notre expérience caudanaise a valeur d'exemple pour les autres communes françaises.

Avec la construction de notre Maison d'Assistants Maternels, la rénovation du quartier de Pont-Youan, la sécurisation de nos routes, la rénovation de notre éclairage public et une multitude d'autres travaux, la commune aura investi en 2023 près de 4.3 millions d'euros à votre service.

Plusieurs programmes majeurs (Pont-Youan, Lenn-Sec'h, logements pour tous...) vont se poursuivre en 2024.

Les études pour la nouvelle mairie s'accroissent afin de répondre aux enjeux des prochaines décennies. Notre ambition en matière de performances environnementales est forte pour ce bâtiment qui doit être exemplaire, elle guidera les choix à venir.

Un nouveau chantier d'ampleur nous attend avec la végétalisation et la refonte des espaces extérieurs de nos écoles publiques. Il s'agit d'achever l'adaptation de nos écoles au changement climatique que nous subissons.

2024 sera donc une nouvelle année de travaux au profit des Caudanais, tout en préparant la commune aux enjeux de demain.

Je profite des derniers jours de janvier pour vous exprimer mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour vous, vos familles et tous vos proches.

Bloavezh mat.

Fabrice Vély - Maire de Caudan
Vice-Président de Lorient Agglomération

Un Noël animé

Le 22 décembre dernier, la magie de Noël s'est emparée de notre commune. Après une tournée dans les rues de Caudan entouré de ses lutins, le Père Noël a rejoint le parvis de l'église où de nombreux enfants l'attendaient pour sa distribution de chocolats et pour se faire photographier en sa compagnie.



Plus de 200 personnes ont assisté au traditionnel Flashmob de Noël et 70 danseurs, petits et grands, ont suivi la chorégraphie menée par Charlotte Caro, adjointe à la culture, la communication et l'événementiel.

Un beau moment de fête et de partage pour clore un programme d'animations de Noël très riche cette année, avec notamment trois marchés organisés entre le 8 et le 10 décembre (écoles publiques, Union des commerçants et résidence Ti Aieul).

Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Permanence pour l'état-civil :

Samedi : de 9h00 à 11h00*

*Sauf les lendemains de jours fériés et en été à partir du dernier samedi de juillet. Reprise des permanences le dernier samedi du mois d'août.

Agence postale communale

Horaires d'ouverture :

Mardi au samedi : de 9h00 à 12h00
(Bureau situé à l'accueil de la mairie)

Inauguration des travaux de rénovation énergétique des écoles publiques

M. le Maire et l'équipe municipale ont procédé, le 1^{er} décembre dernier, à l'inauguration des travaux de rénovation énergétique des écoles publiques en présence de nombreux invités et représentants d'institutions : Baptiste Rolland, sous-préfet, Pierre Karleskind, député européen, Yves Bleunven, sénateur, Gaëlle Le Stradic, conseillère régionale, Laurent Blanes, directeur académique des services de l'éducation nationale du Morbihan (DASEN).

Entre septembre 2022 et septembre 2023, les écoles publiques Claude Debussy et Jules Verne ont bénéficié d'un ensemble de travaux intérieurs et extérieurs, contribuant à améliorer le confort des élèves et réduire la consommation énergétique :



- isolation thermique par l'extérieur des murs et toitures,
- remplacement des menuiseries,
- installation de protections solaires,
- remise aux normes électriques,
- changement des éclairages néon par des Leds,
- installation d'une ventilation avec sondes de CO2.

En marge de l'inauguration, un temps d'échange a été organisé entre les autorités et les élèves de CM1 et CM2 de l'école Jules Verne qui les ont interrogés sur leurs fonctions et leurs rôles dans la politique de l'éducation. Une belle séquence d'instruction civique et de citoyenneté encouragée par l'équipe enseignante.

Conseil Municipal Junior

L'élection du Conseil Municipal Junior (CMJ) a eu lieu le 6 octobre dernier dans les écoles élémentaires de la commune (Jules Verne, Sainte-Anne et Saint-Joseph). Parmi la quarantaine de candidats engagés dans la campagne, 16 élèves de CE2 et CM1 ont été élus pour un mandat de deux ans :



Nolan Durieux, Romane Jutgé, Nina Seguin, Kalyana Le Lu, Lucas Lefebvre Pas, Lina Le Pichon, Albane Meffray, Yaël Le Goff, Esteban Assuncao, Sacha Phomphongsy Orvoën, Kayssan Lavollé, Cédric Berder, Katell Le Carrer-Le Blavec, Mia Brachet, Noé Le Doze, Gabi Le Huec.

Officiellement installés dans leurs fonctions le samedi 14 octobre, les nouveaux élus travailleront en commission sur différents domaines : environnement, solidarité, culture et sport, éducation et citoyenneté.

Le CMJ permet aux jeunes Caudanais d'être acteurs de leur ville, d'agir concrètement en mettant en place des actions, tout en profitant d'un apprentissage à la citoyenneté.

Une première équipe avait ouvert la voie en 2021-2023, en laissant un bilan riche de réalisations : création d'une boîte à livres, installation de bancs de l'amitié dans les écoles primaires, proposition de noms pour la place du restaurant scolaire, initiations aux gestes qui sauvent dans les écoles, collecte de jouets pour Noël, etc. Pour les remercier de leur investissement pendant leurs deux années de mandat, la commune leur a offert un séjour à Paris, les 23 et 24 octobre derniers, avec notamment une visite de l'Assemblée nationale.

Nous souhaitons à la nouvelle équipe autant de succès qu'à leurs prédécesseurs !

Quartier Lenn Sec'h

Les travaux d'aménagement du quartier du Lenn Sec'h se poursuivent, s'inscrivant pleinement dans le programme local de l'habitat (PLH) 2024-2029 élaboré par Lorient Agglomération, dont l'objectif de production pour la ville de Caudan est de 306 logements neufs sur 6 ans (soit une moyenne de 51 par an).

Fin septembre, la Commune a débuté la commercialisation de 28 lots individuels destinés à des maisons individuelles, en adaptant les prix selon les profils des acquéreurs (primo-accédants, résidence principale pour y vivre un certain temps, maison construite dans le but de la louer ou sans s'engager sur la durée dans la propriété).

A ce jour, 18 lots sont réservés et les premiers compromis ont été signés début décembre.



Des terrains sont encore disponibles à la vente, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie pour plus d'informations.

Affouage exceptionnel

L'affouage est une pratique remontant au Moyen-Âge. A cette époque, le seigneur des lieux accordait aux habitants de ses villages le droit de récolter du bois de chauffage dans les forêts.

Aujourd'hui, l'affouage est toujours pratiqué par les communes forestières mais ce n'est pas une pratique libre. Il est strictement encadré et ne peut être exercé que dans les forêts communales, excluant les forêts domaniales appartenant à l'État. L'affouage est géré par la commune qui détermine les modalités de sa mise en œuvre. La sécurité, le respect des consignes et de l'environnement sont les principes essentiels de l'affouage tel que la municipalité le souhaite.

Suite à la tempête Ciaran des 1er et 2 novembre 2023, de nombreux arbres sur l'espace communal sont tombés ou cassés. La commune a pris la décision d'autoriser les Caudanais à récupérer gratuitement, après inscription ET validation, les arbres tombés ou cassés pendant la tempête. Une première communication dans la presse, au début du mois de janvier, a permis de recenser une vingtaine d'inscriptions. Une réunion a ensuite eu lieu le 20 janvier, afin de présenter les conditions de l'affouage exceptionnel aux personnes préalablement inscrites.

Les inscriptions sont, à ce jour, toujours possibles en mairie, uniquement pour les particuliers Caudanais. Attention : l'inscription ne vaut pas accord. La récolte du bois ne sera possible qu'après validation de votre candidature par le référent de la commune.

L'attribution des lots de bois se fera par tirage au sort avec le référent affouage de la commune, accompagné d'un garde particulier des bois qui aura également la mission de contrôle et d'information sur le terrain. Les bénéficiaires, ou « affouagistes » auront alors l'autorisation d'exploiter le bois durant la saison hors sève, soit en hiver. Cette période est cruciale pour garantir la qualité du bois et éviter tout impact sur la forêt et la biodiversité.

La fiche d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site Internet www.caudan.fr rubrique « Actualités ». Plus d'informations auprès de la mairie de Caudan au 02 97 80 59 20.



Recensement de la population



Le recensement de la population se déroule depuis le 18 janvier et jusqu'au 17 février 2024 à Caudan.

Pour réaliser ce travail, la commune a recruté 12 agents recenseurs qui sont chargés de collecter les informations sur le terrain auprès des habitants. Ils sont identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire.

Comment ça se passe ?

Un courrier a été déposé dans votre boîte aux lettres. Un agent recenseur vous fournira ensuite une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres soit en

maines propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice, et laissez-vous guider. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez pas reçu la visite d'un agent recenseur ou si vous n'avez reçu aucun document dans votre boîte aux lettres, contactez Ingrid Hamonic, agent municipal et coordinatrice du recensement pour la commune au 06 08 55 69 20.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Ses résultats permettent, entre autres, de déterminer la participation de l'Etat au budget des communes ou encore d'ajuster l'action publique aux besoins de la population (transports, écoles, structures sportives, commerces...).

Plus d'informations sur le-recensement-et-moi.fr



Point Information Orientation

En classe de 3ème, jeunes et parents se retrouvent face au choix de l'orientation : filière générale, technique ou professionnelle ? C'est un choix parfois difficile, qui doit tenir compte des aptitudes du jeune collégien mais aussi de ses projets d'avenir ou de ses secteurs d'activités préférés. Est-il prêt pour des études longues ou courtes ? Autant de questions et de possibilités qui représentent souvent pour les jeunes et leurs parents un vrai casse-tête et beaucoup d'incertitudes.

C'est pourquoi la commune a mis en place le Point Information Orientation (PIO), lieu privilégié d'information et de documentation spécialisée. Katel Saint Amans, éducatrice de vie scolaire, accompagne les collégiens dans leur projet d'orientation et met à leur disposition une large documentation permettant de répondre à leurs questions. Dès le samedi 3 février, elle les accueillera à l'espace jeunes, sur rendez-vous au 06 15 56 48 30.

Recrutement des saisonniers



Vous êtes Caudanais, vous avez 18 ans et plus et vous souhaitez postuler pour un emploi saisonnier dans un des services de la ville et l'EHPAD résidence « Le Belvédère » pour l'été 2024 ? La ville de Caudan lance sa campagne de recrutement !

- Les personnes souhaitant rejoindre l'équipe d'animateurs pour l'été 2024 (avec les 3-11 ans à l'ALSH ou avec les 11 ans et plus à l'Espace jeunes) peuvent demander un dossier de candidature par mail à servicejeunesse@caudan.fr
- Les candidats préférant postuler au sein des services techniques ou de l'EHPAD résidence « Le Belvédère » sont invités à retirer un dossier de candidature auprès du service des ressources humaines : ressources-humaines1@caudan.fr

La date limite de retour des candidatures est fixée au 8 mars 2024.

Téléthon 2023

Les 8, 9 et 10 décembre 2023, la commune et les associations caudanaises se sont mobilisées pour soutenir le Téléthon. 5100 € de dons ont été récoltés au cours du week-end. La mobilisation des associations, des bénévoles et la générosité des participants aux différentes manifestations ont permis de relever ce challenge.



Dégustation de soupe chaude après la marche nocturne organisée par l'association « Caudan vous accueille ».

Agenda



- | | | | |
|--|---|--|--|
| ▪ Dimanche 28/01
Vide grenier
Comité de jumelage
Salle des fêtes Kergoff | ▪ Sam. 10 et dim. 11/02
Course d'endurance
Slot Racing Club
Foyer culturel des jeunes | ▪ Dimanche 17/03
Troc et puces
APEEP
Salle des fêtes Kergoff | ▪ Vendredi 12/04
Loto
Caudan Basket
Salle des fêtes Kergoff |
| ▪ Samedi 3/02
Loto
Caudan natation
Salle des fêtes Kergoff | ▪ Samedi 24/02
Nettoyage du bois
Comité Pont Youan
Restendreen | ▪ Vendredi 29/03
Loto
Caudan Sport
Salle des fêtes Kergoff | ▪ Vendredi 19/04
Loto
Amicale cycliste
Salle des fêtes Kergoff |
| ▪ Samedi 3/03
Trail
Foyer culturel des Jeunes | ▪ Dimanche 3/03
Trail
Foyer culturel des Jeunes | ▪ Vendredi 5/04
Spectacle
APEL
Salle des fêtes Kergoff | ▪ Jeudi 25/04
Repas dansant
Club de l'Amitié
Salle des fêtes Kergoff |
| ▪ Vendredi 8/03
Loto
ASPTT Pétanque
Salle des fêtes Kergoff | ▪ Dimanche 7/04
Bal
Club de l'Amitié
Salle des fêtes Kergoff | ▪ Samedi 27/04
Loto
La Voix de Noah
Salle des fêtes Kergoff | |